

# Pages jurassiennes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **27 (1999)**

Heft 108

PDF erstellt am: **24.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# Pages jurassiennes

*Fédération Romande  
et Interregionale  
des Patoisants*



Séance du Conseil-Lausanne 16 octobre 1999

## Procès-verbal

### Présents:

**Mmes** : Rose-Claire Schüle, Aoste  
Gisèle Pannatier, Valais

**Mrs** : Norbert Brahier, président, Jura  
Célestin Monnot, vice-président, Jura  
Jean-Louis Chaubert, caissier, Vaud  
Francis Brodard, Fribourg  
Joseph Comba, Fribourg  
Charly Zermatten, Valais  
Pierre Guex, Vaud  
Eric Fluckiger, repr. Glossaire Rd.  
Charly Seidler, secrétaire, Jura

### Excusés :

**Représentants de la Prévôté**  
Albert Bouchet, Savoie  
Michel Freymond, Vaud  
Gilbert Bellon, Valais  
Iris Morandi, Aoste (pas convoquée, pas d'adresse)

Alexis Betemps, Aoste

### Absent :

Jean Brodard, "Ami du Patois"

**1.)** Après les souhaits de bienvenue, il est 10h30 quand le président. Norbert Brahier ouvre la séance.

Il se plaît à saluer tout particulièrement le nouveau représentant du Glossaire Romand en la personne de Mr Eric Fluckiger.

L'ordre du jour prévu dans la convocation est accepté et sera suivi.

**2.)** Procès verbal de la séance du 8 mai 1999.

Le secrétaire donne connaissance du P.V. de la dernière séance qui est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

Françis Brodard souhaite recevoir la convocation de l'ass. des délégués assez tôt et en 3 exemplaires afin de la remettre dans les délais à ses gens.

**3.)** Compte-rendu du Président au sujet de la Fête Rde 2001

Dans son rapport N. Brahier rappelle la date de cette manifestation qui déroulera ses fastes les 18 et 19 août 2001 à Saignelégier. (Franches-Montagnes)

Un comité directeur de 5 membres a été nommé, avec à la présidence Mr. Hubert Ackermann de Pleigne, instituteur, député au Parlement Jurassien et ancien président.

Vice-président : Raphaël Brahier, député, Lajoux

Caissière : Renaude Boillat, Saignelégier

Secrétaire : Charly Seidler, Courrendlin

Représentant de la F.P.C.J Norbert Brahier, Lajoux

En ce qui concerne l'organisation de la Fête, les tâches sont réparties entre les trois amicales faisant partie de la F.P.C.J. à savoir : Ajoie, Vallée, Frches-Montagnes.

Un cahier des charges sera établi par le président du CO en collaboration avec le secrétaire et remis aux responsables des amicales concernées.

Des propositions avec budget sont attendues par le comité directeur pour le mois de février 2000.

Le projet ainsi établi sera soumis au conseil Romand, du printemps 2000 pour appréciation et d'éventuelles suggestions...

Le président remercie J.L. Chaubert qui lui a fait parvenir l'organigramme de la Fête Rde de Payerne, ce qui aide sensiblement les organisateurs de la prochaine.

François Brodard souhaite qu "'l'Ami du Patois" soit tenu régulièrement au courant de tout ce qui est en rapport avec la Fête Rde 2001.

#### Concours littéraire.

Le règlement sera identique à celui élaboré pour la Fête Rde du Val d'Aoste.

Aucun changements ou modifications n'étant souhaités, suite à la question posée par le président.

Célestin Monnot, président du Jury Cantonal de la Fédération organisatrice de la Fête, renseigne le Conseil sur la marche à suivre au sujet de l'envoi des ouvrages du concours littéraire.

Mme Schüle demande à ce que ces ouvrages soient envoyés à Mr Fluckiger, Glossaire Rd, qui les fera suivre aux présidents du Jury Cantonal concerné.

Enfin tout ce qui a trait au dit Concours, de même que la date limite pour l'envoi des travaux, sera clairement indiqué sur le règlement et publié dans "'l'Ami du Patois", avec un souhait pour un travail de qualité !

Les adresses des présidents des Jury Cantonaux, sont à communiquer à Mr Eric Fluckiger Glossaire Rd.

#### 4.) Compte-rendu financier.

Les comptes présentés par le caissier J.L. Chaubert bouclent avec un état de fortune au 31.12.1998 de 7540.80.

En outre 1000.-- ont été remis au caissier par Mme Schüle, s'agissant des cotisations de la société des traditions Valdôtaine (500.--) et du Centre d'Etudes francoprovençales "RenéWillien" (500.--).

Compte-tenu de ce qui précède, l'état de fortune pour le prochain exercice peut être estimé à environ 10'000.--.

Ces comptes seront soumis pour acceptation à l'assemblée des Délégués après vérification par le représentant du Valais, Charly Zermatten.

**5.) Assemblée des Délégués.**

L'assemblée des Délégués se tiendra l'après-midi selon l'ordre du jour établi à cet effet.

**6.) Responsable livre d'or.**

Le livre d'or en possession de nos amis Valaisans, à subit une cure de jouvence grâce au travail de Mr Philippe Carthoblaz, qui en a même fait une copie. Nous lui adressons nos plus vifs remerciements.

Il a été convenu, après discussions, que l'original sera en possession du président romand, alors que la copie circulera d'une Fédération à l'autre pour sa mise à jour, ce qui permettra après coup de compléter l'original!

**7.) Tour d'horizon de la Fédération et divers.**

Ce tour d'horizon permet d'évoquer les nombreuses activités de chaque Fédération.

A savoir : Chant, théâtre, cours de patois, retrouvailles etc... Avec tout de même un constat général; le désintérêt de la jeunesse pour notre vieux parlé Mr. E. Fluckiger, nous parle quant à lui, du travail qui se fait au Glossaire Rd.

La parole n'étant plus demandée, il est 12h15 quand le président lève la séance et invite les présents au repas.

Le secrétaire : Charly Seidler

Séance de l'assemblée des Délégués  
Lausanne 16 octobre 1999

**Procès-verbal**

**Présents** : Les membres du Conseil, et 7 délégués à savoir Jura 3, Vaud 2, Savoie 2.

**Excusés** : Fribourg, Valais, Prévôté, Val d'Aoste.

1.) Il est 14h00, quand le président Norbert Brahier après les souhaits de bienvenue ouvre la séance et présente le nouveau représentant du Glossaire des Patois de la Suisse Romande Mr. Eric Fluckiger.

L'ordre du jour est accepté tel quel.

2.) Procès-verbal de la séance du 13 juin 1998.

Le secrétaire actuel en donne connaissance. Ce P:V: est accepté à l'unanimité et remerciement à son auteur, Mme Rose-Claire Schüle.

3.) Compte-rendu du Président au sujet de la Fête Romande 2001

Cette manifestation aura lieu les 18-19 août 2001 à Saignelégier (Frches-Montagnes). Des informations quand à l'organisation de la Fête, sont données par le président N. Brahier complétées par Célestin Monnot Président du Jury Cantonal de la Fédération organisatrice, concernant le concours littéraire.

Les prix seront choisis et décidés par la Féd. Organisatrice. Le délai pour l'envoi des ouvrages est à respecter.

Mainteneurs du Patois.

Les personnes qui seront honorées à cette occasion auront à cœur de fournir un "curriculum vitae" ainsi qu'une photographie, qui sera insérée dans le livre d'or. Rappel: chaque canton à droit à 5 mainteneurs.

Toutes les informations relatives à la Fête, seront publiées dans "l'Ami du Patois".

Mr. Eric Fluckiger représentant du Glossaire des Patois de la Suisse Romande, invité à dire quelques mots se dit très satisfait de participer en tant que tel aux délibérations de la Fédération. Il renseigne l'assemblée sur le travail effectué par le Glossaire, à savoir : récoltes recherches de matières, et analyses s'agissant du patois de chaque provenance.

4.) Compte-rendu financier.

Le caissier J.-L. Chaubert présente les comptes détaillés de l'exercice 1998 qui bouclent avec un état de fortune de 7540.80 au 31.12.1998.

### **Rapport des vérificateurs.**

**Les valaisans étant nommés vérificateurs, Mr. Charly Zermatten après les contrôles d'usages, recommande l'approbation des comptes 1998 et de donner décharge au caissier.**

**C'est à l'unanimité que les comptes sont acceptés avec remerciements à notre caissier.**

### **5.) Tour d'horizon sur la Fédération.**

**Chaque Délégué donne connaissance des activités toujours riches de leur amicale; chant, théâtre, cours patois, etc... ce qui prouve que malgré tout, le patois est toujours bien vivant dans nos régions.**

**Il est néanmoins navrant de constater le désintérêt de la jeunesse pour cet héritage culturel.**

**Xavier Schaffner délégué ajoulot nous avise que la 8<sup>ème</sup> Fête Cantonale Jurassienne du patois se déroulera les 3-4 juin 2000 en Ajoie ?...**

**Mr Albert Bouchet qui a remis son mandat de président de la Fédération Savoyarde nous présente son successeur en la personne de Mr Marc Bron. Ce dernier après avoir fait état des activités de leur Fédération ainsi que de la Fête savoyarde du Patois qui a eu lieu à Méribel (4-5.9.1999) demande s'il ne serait pas possible d'envisager une meilleure collaboration entre les Fédérations au sujet des dates de manifestations patoises importantes.**

**Dans la discussion qui suit, divers sujets sont encore abordés.**

**Mr Pierre Guex met en vente un livre (La Bible) en patois vaudois au prix de 25.--.**

**François Brodard remercie Norbert Brahier pour avoir parfaitement présidé ces séances. La parole n'étant plus demandée et l'heure avançant, il est 15h45 quand le président lève la séance.**



**Le secrétaire :  
Charly Seidler**